

PV DU CA DU CCAS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS de SAINT-GALMIER

JEUDI 10 OCTOBRE 2024 18h00

À la suite de la convocation faite le 25 SEPTEMBRE 2024, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE s'est réuni en mairie sous la Présidence de MME PALLEY Christine, le 10 OCTOBRE 2024, à 18 heures 00 pour une séance ordinaire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur le Président Philippe DENIS Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, Mme la Vice-présidente déléguée Edith CONSIGNY, M. Michel FRANCHINI, M. Serge GRANGE.

Mme Arlette CHABANNE, Mesdames Janine RIVOIRE, Jeanine ENSARGUET, et M. Georges CHAPET, M. Patrick MIRABEL membres nommés et représentant la société civile.

ABSENTS AVEC EXCUSES : MME Marie-Claire MOUCHEL a donné son pouvoir à MME CHABANNE Arlette, Mme Aurélie DESBREE, Mme Céline BENNICI

ORDRE DU JOUR

Madame la Vice-Présidente Christine PALLEY, présentent et animent ce conseil d'administration

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le compte-rendu du 27 JUIN 2024 est validé par l'ensemble de l'assemblée.

II. ADMINISTRATION GENERALE

La croix rouge a utilisé 232,41 € de courses alimentaires à Intermarché de CHAMBOEUF le 25/07/2024 à déduire des 500 € qui leur avait été accordé lors d'un précédent CA du CCAS. Conformément à leur souhait d'effectuer eux-mêmes leurs courses alimentaires.

III - AIDES NOMINATIVES

1. Presentation des Nouveaux Dossiers

Depuis le dernier CA les membres de la commission permanente se sont réunis aux dates suivantes pour l'étude de plusieurs dossiers

PV DU CA DU CCAS

Commission permanente du 11/09/2024

VB01

Ressources : 1717 €

Dépenses : 897 €

Reste à vivre : 842 €

Demande :

Demande aide alimentaire

Décision :

Colis alimentaire du CCAS

Commission permanente du 18/09/2024

Dossier CF01

Ressources : 1140 €

Dépenses : 1316 €

Reste à vivre : 176 €

Demande :

Demande d'aide alimentaire

Décision :

Aide Accordée sous la forme de tickets services pour un montant de 160 €

Situation étudiée en conseil d'administration

VB01

Ressources : 1323 €

Dépenses : 951 €

Reste à vivre : 372 €

Demande :

Demande aide à la facturation

Décision :

Aide à la Facturation à hauteur de 250 € versée directement au fournisseur d'énergie.

Le crédit à la consommation interroge l'ensemble des participants au conseil d'administration.

2. Suivi des Situations

Dossier GY01

Une aide a été accordée sous forme de ticket services **120 €**

Proposition de colis alimentaire CCAS

Mme a un enfant scolarisé sur la commune. Mme BEYSSAC a permis de faire du lien pour réussir à prendre contact avec elle. À la suite de cela, MME est venue au CCAS pour récupérer les Tickets services qui lui ont été accordés.

BE01

Des problèmes de santé l'empêche de travailler régulièrement. Madame passe régulièrement au CCAS pour récupérer de l'alimentaire sous la forme de colis.

3. LOGEMENT D'URGENCE:

Pour information le logement d'urgence a été attribuée pour :

- M. SJG01 a occupé le logement du 06/08/2024 au 19/08/2024
- MME BF01 occupe le logement depuis 25/09/2024 avec un enfant

IV – ACTIONS DU CCAS

Comice agricole à l'hippodrome

Serge GRANGE a reçu une personne du CCAS au repas spectacle du samedi soir.

Conformément à la proposition de Monsieur Serge GRANGE le Comice Agricole prend en charge 50 % du montant soit 12,50 €. Le CCAS est en attente d'une facture pour règlement de 12,50 €.

BOUGER, RIRE à St GALMIER

YOGA DU RIRE

3 Séances ont eu lieu cet été. Il reste 7 séances jusqu'en décembre 2024
Les groupes fonctionnent bien et apprécient ce moment de légèreté !

REFLEXO Me « Soyez acteur de votre bien-être »

Animé par Cindy CONIL en lien avec l'AFRI

Animation gratuite.

Financée entièrement par la conférence des financeurs de la Loire

Cette animation repose sur une méthode interactive qui conjugue conseils et mise en pratique.

Un programme de 7 séances collectives est proposé.

Ces séances se déroulent à la salle amitiés loisirs.

Les participants sont ravis de cette activité.

LA JOURNEE DES AIDANTS

Vendredi 25 octobre 2024

Avec de nombreux Partenaires

Lieu : Salle Simone VEIL

Un Espace ludique est prévu et animé par un intervenant pour permettre un accueil du public.

Communication :

Presse, Illiwap, cabinets médicaux, pharmacies

Des bénévoles seront présents pour accueillir le public

PV DU CA DU CCAS

SORTIE VAL GRANGENT

Dimanche 22 décembre 2024

VENET VOYAGES organisera cette sortie

Détail de la prestation

- Si 30 personnes inscrites le montant par personne sera de 59 € pour le CCAS
Soit un total de 1770 €
- Si 40 personnes inscrites le montant par personne sera de 55 € pour le CCAS
Soit un total de 2200 €
- Si 48 personnes inscrites le montant par personne sera de 52 € pour le CCAS
Soit un total de 2496 €

Les chèques seront établis à l'ordre de VENET VOYAGES et seront transmis à VENET VOYAGES après l'évènement.

Ce dernier établira une facture du montant dû par le CCAS (déduction faite de la participation financière des personnes inscrites).

A ce jour 24 personnes souhaitent participer à cette sortie

La participation demandée aux personnes est la suivante en fonction s'ils sont baldomériens ou non.

Le règlement de leur participation sera à l'ordre de VENET VOYAGES.

Tarif Adulte Baldomérien : 32 €

Tarif Adulte Hors Baldomérien : 42 €

Tarif Enfant Baldomérien : 22 €

Tarif Enfant Hors Baldomérien : 32 €

Buffet Dinatoire au retour du spectacle : Mme PALLEY contactera les commerçants pour avoir des devis

Echange sur l'organisation du temps de goûter festif sur la thématique de Noël au retour de la sortie au retour du spectacle. Les idées avancées : Buches, papillotes, et musique.

Proposition sur participation financière du CCAS à l'attention des usagers du CCAS de St-GALMIER.

Proposition faite sur une invitation possible au public suivi par le CCAS si les personnes souhaitent venir soit pour la sortie complète soit pour le temps du goûter.

Le montant total de la sortie sera pris en charge pour chaque usager qui en fera la demande.

Proposition accordée à l'unanimité.

PV DU CA DU CCAS

Activité Physique Adaptée

Des séances sont subventionnées pour le CCAS depuis 2020 par la conférence des financeurs de la Loire.

Pour donner suite aux différents échanges sur la pérennité de cette activité et son financement, Mme PALLEY a proposé à l'OMS de reprendre cette activité dans le cadre du Sport Santé.

M. FRANCE Christophe s'est proposé pour être mis en relation avec Anne-Sophie MORIN (intervenant APA) pour proposer ses séances au travers de l'OMS.

Le CCAS se dit satisfait qu'un relai soit pris par l'OMS afin de pérenniser cette activité particulièrement appréciée et bénéfique pour la prévention du bien vieillir et de la perte d'autonomie.

CADEAU DES SENIORS BALDOMERIENS EN INSTITUTION

Des échanges ont eu lieu pour voir ce qui conviendrait le mieux aux baldomériens résidents à l'Hôpital Maurice André Maurice ANDRE.

Mr CHAPET fait une proposition d'un calendrier mobile réalisé par un menuisier de sa connaissance ; il se met en contact et nous fera un retour.

Le choix du cadeau à offrir reste encore à creuser ; Mme PALLEY aura un échange avec Chantal DUMAS pour évoquer des idées pour les résidents.

CCAS de CHAZELLES SUR LYON

Demande de financement pour le cadeau de 2 baldomériens.

25,80 € montant que le CCAS devrait payer par personne soit un total de 51.60 €

Distribution des cadeaux est prévu le vendredi 13 décembre. Mme Palley a noté la date de remise.

V - INFORMATIONS DIVERSES

Remerciement

Remerciement adressé au CCAS par la commune de la madeleine sous montreuil pour notre subvention exceptionnelle après les inondations.

Remerciement du CCAS à Serge GRANGE pour son invitation destinée aux personnes accompagnées par le CCAS pour le Comice des 4 cantons

Projet à venir

Evocation des projets à venir 2025 préalablement présentés à Mr le maire

Les foulées de la ligue : Organisé par la ligue contre le cancer

Fabienne couvreur Directrice de la ligue de la Loire

Date prévue : Mars 2025

Lieu : Hippodrome de St GALMIER

5 parcours seront proposés

Le CCAS coordinateur de ce projet

Une réunion est prévue le 07 novembre à 19h à la salle Simone VEIL.

Des bulles dans la voix

Afin de poursuivre le projet autour du « Bien Vieillir », le CCAS propose de mettre en place des ateliers axés sur les bienfaits de la musique et du chant pour les séniors. Cette activité apportera de nombreux bénéfices aux séniors, tant sur le plan physique que mental ou émotionnel.

Pierre BESSARD musicothérapeute certifié et habitant CHAMBOEUF a été contacté pour animer des interventions de 2 fois 1h30 par semaine.

Mr BESSARD a répondu très favorablement à ce projet et nous a déjà adressé un devis.

L'idée est de trouver un financement auprès de la conférence des financeurs en relais des séances d'APA.

Public : seniors

Les petites marmites

Durant l'année 2024, plusieurs actions ont été menées autour de l'importance de bien manger et de replacer l'alimentation au centre du dispositif autour du « bien vieillir » et de la prévention de l'isolement. Au cours des événements déployés, les participants ont fait remonter leur envie et leur besoin de partager des temps conviviaux de rencontres en prenant des repas ensemble.

Un projet est dès à présent écrit et il sera articulé avec le projet « des bulles dans la voix »

Public : Baldomériens âgés et /ou isolés.

Les membres du CA approuvent ces deux projets.

Sortie Hors les murs pour 2025

Une sortie pourrait être proposée pour assister au spectacle de HOLIDAY ON ICE au Zenith de Clermont-Ferrand en avril 2025. Des contacts ont été pris auprès de Venet Voyages pour l'organisation de cette sortie.

Mme PALLEY porte à la connaissance de l'assemblée, qu'elle a été interpellée sur les difficultés des familles monoparentales de la commune. Il semblerait que ces familles se retrouvent souvent en grande difficulté pour le règlement des factures de cantines.

Mme PALLEY fait observer qu'aucune demande ou constat n'a été rapporté au CCAS jusqu'à lors. Le CCAS accompagne de manière ponctuelle ces familles quand une demande est transmise par la DVS sur un besoin d'aide alimentaire.

Mme PALLEY souligne que lors de la réalisation de notre ABS il y a deux ans, Mr LEROUTIER faisait le constat du petit pourcentage de familles monoparentales sur la commune principalement en raison du coût de la location sur notre commune.

A la suite de cette remarque, Mme PALLEY s'est rapprochée du service enfance jeunesse afin que nous soit transmis des éléments tangibles sur lesquels s'appuyer pour repérer des familles monoparentales en difficulté.

A ce jour, aucun retour ne lui a été fait...

Mme ENSARGUET souhaite savoir si le CCAS a été informé sur le retour des questionnaires.

Pas de retour fait au CCAS sur le traitement des questionnaires.

M. CHAPET a pris la parole au nom de l'UNAFAM pour informer que le 19 octobre est organisé une marche au départ de l'hippodrome de FEURS à 14h00

Inscription tarif libre

La retraite sportive de Feurs a organisé les parcours

Parcours de 7 kilomètres sans difficulté

Les gains de cette journée seront reversés à la recherche en psychiatrie du CHU NORD de St-Etienne (Professeur FACRA).

PV DU CA DU CCAS

FIN DE LA SEANCE A 20 h 30

PROCHAIN CA du CCAS prévu le JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 à 18 h 00

Président du CCAS,
M. Philippe DENIS
Signature,



Présidente de Séance,
Mme Christine PALLEY
Signature,



Secrétaire de Séance,
Mme Edith CONSIGNY
Signature,

